

La politique documentaire de l'université de Bamako entre modernisation et professionnalisation :

→ QUELQUES RÉFLEXIONS
À L'OCCASION D'UN PARTENARIAT

DOMINIQUE CARTELLIER

Université Pierre-Mendès-France
Grenoble II
dominique.cartellier@laposte.net

Dominique Cartellier est maître de conférences au département Information-Communication de l'IUT2 de Grenoble, chercheur au Gresec et coresponsable du partenariat entre son département et la Flash de l'université de Bamako. Elle travaille actuellement sur les politiques publiques du livre, notamment à travers la question de la décentralisation. Elle a publié récemment « Politiques du livre et industrialisation de l'édition : les Régions, quel cadre pour l'action publique ? » (BBF, 2007, n° 2), « Indépendance éditoriale et dispositifs d'aide à la publication » (Communication et langage, n° 156, 2/2008).

NADINE DELCARMINE

SICD2 de Grenoble
nadine.delcarmine@upmf-grenoble.fr

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Grenoble et titulaire du DCB, Nadine Delcarmine est directrice adjointe du SICD2 de Grenoble et chef de projet pour la restructuration de la BU. Elle a été auparavant chef de la section sciences de la BU du SCD de l'université de Savoie. Elle a publié des articles dans le BBF et dans Liber Quarterly.

Le livre et la lecture au Mali ont fait l'objet, ces deux ou trois dernières décennies, de plusieurs programmes de développement à l'initiative des pouvoirs publics, tels que l'Opération lecture publique (OLP) à partir de 1977, cherchant à promouvoir une politique de lecture décentralisée, ou le programme Appui à la filière du livre au Mali (Aflam) entre 2000 et 2007¹. Si l'enseignement supérieur n'était pas totalement absent de ces actions, les bibliothèques universitaires n'ont toutefois pas bénéficié de soutiens analogues. Surtout, alors que le pays, dans la décennie 1990, restructurait son enseignement supérieur et créait l'université pluridisciplinaire de Bamako regroupant les établissements existants et de nouvelles facultés, elles étaient loin de se trouver au centre des préoccupations.

Aujourd'hui, la question des ressources documentaires à l'université semble pourtant émerger, à la faveur de différents facteurs. Un premier facteur est lié aux besoins internes à l'université, qui doit faire face à un accroissement très important du nombre d'étudiants, celui-ci ayant quasiment doublé depuis 2002, et offrir des conditions d'études correspondant aux besoins d'un établissement d'enseignement supérieur. Un autre de ces facteurs a trait au passage dans le système licence-master-doctorat (LMD), perspective qui se concrétise en particulier dans 14 universités d'Afrique de l'Ouest organisées en réseau. Plus globalement, dans un environnement d'échanges accrus, au niveau du continent africain ou à l'échelle mondiale, les bibliothèques universitaires représentent un élément d'appréciation indéniable de la qualité de l'enseignement et de la recherche.

C'est dans ce contexte que le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France au Mali a proposé une mission d'expertise sur cette question. Elle s'inscrivait dans le programme d'appui à la modernisation de l'enseignement supérieur malien, financé par le ministère des Affaires étrangères français. Le département Information-Communication de l'IUT2 de Grenoble (université Pierre-Mendès-France) collabore depuis près de quatre ans à ce programme, pour accompagner la mise en place et le suivi d'une formation aux

1. Les trois composantes du programme Aflam étaient la rénovation du réseau de lecture publique, la création de nouveaux accès à la lecture (bibliothèques et CDI dans le système éducatif et médiathèque à Bamako), la formation des acteurs de la filière du livre et l'action culturelle (associations culturelles d'appui au livre et à la lecture, manifestations, festivals...). Ce programme était un projet de coopération institutionnelle bilatérale France-Mali financé par le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) du ministère français des Affaires étrangères.

Les structures de l'université de Bamako

| | |
|--------------|---|
| ENI | École nationale d'ingénieurs |
| Ensup | École normale supérieure |
| Fast | Faculté des sciences et des techniques |
| Flash | Faculté des lettres, arts et sciences humaines |
| FSJP | Faculté des sciences juridiques et politiques |
| FMPOS | Faculté de médecine, pharmacie et odontostomatologie |
| FSEG | Faculté des sciences économiques et gestion |
| Isfra | Institut supérieur de formation et de recherche appliquée |
| IUG | Institut universitaire de gestion |

métiers du livre, type DUT, à Bamako. L'objectif de la mission que nous avons effectuée en mai dernier² était donc de recenser les besoins en matière d'organisation et d'équipement des structures et de définir les attentes en formation du personnel en poste. Il s'agissait *in fine* de proposer des modules de formations courtes qui auraient lieu sur place et seraient destinées à ces agents³.

Si la nécessité de restructurer et de créer une véritable bibliothèque universitaire est bien apparue comme un enjeu majeur dans un contexte économique et social marqué par la pénurie, elle suppose la prise en compte de pratiques et d'usages contribuant à modeler aussi bien les rapports avec le monde des livres que les conditions de développement et d'appropriation des technologies du numérique. Parallèlement aux problèmes bien réels et concrets, d'ordre matériel et budgétaire, ce qui est en jeu est la reconnaissance de la fonction, la professionnalisation passant par la formation et plus globalement l'insertion des politiques documentaires au sein de la politique de l'université.

Tels sont les points que nous aborderons après un rapide état des lieux de la situation de la documentation dans l'université de Bamako. Notre propos, toutefois, ne prétend qu'à ouvrir quelques pistes de réflexions – dont certaines au demeurant rejoignent des problématiques que l'on retrouve dans la situation française – à partir des données recueillies lors de cette mission d'expertise et des entretiens que nous avons eus avec des personnels de ces centres de documentation, des enseignants et responsables universitaires. Nous nous appuyons par ailleurs sur l'expérience acquise au fil des missions et des échanges nord-sud et

2. Cette mission s'est déroulée du 18 au 25 mai 2008. Nous avons visité la quasi-totalité des structures documentaires de l'université, soit une dizaine. Nous n'avons pu visiter les bibliothèques de la FSJP et de la FSEG en raison de mouvements de contestation. Les informations que nous avons collectées portaient sur l'organisation (locaux, capacité d'accueil, horaires d'ouverture, équipement, niveau d'informatisation), les collections présentes (ouvrages, périodiques, littérature grise, ressources numériques), les services (consultation sur place, prêt, aide à la recherche documentaire), le personnel.

3. Cela s'est concrétisé en décembre 2008 par un cycle de formations dispensées à Bamako à une vingtaine de bibliothécaires maliens en poste dans les structures documentaires de l'université, par deux formateurs émanant du SICD2 et de l'IUT2 de Grenoble.

sud-nord dans le cadre du partenariat du département Information-Communication de l'IUT avec la faculté des lettres, langues, arts et sciences humaines (Flash) de l'université de Bamako.

Un contexte de pénurie matérielle et documentaire

L'université pluridisciplinaire de Bamako est actuellement la seule université du Mali. Elle accueille 28 000 étudiants. Elle dispose sur le plan documentaire de plus d'une dizaine de salles de bibliothèques et de centres de documentation de proximité rattachés à une faculté, un département ou une filière, qui se caractérisent par une situation de pénurie documentaire dramatique. Aucune bibliothèque ne dispose d'un budget, qu'il s'agisse d'acquisitions, de fonctionnement ou d'investissement. L'ensemble des fonds s'élève à environ 60 000 documents, soit un ratio inférieur à deux documents par étudiant. L'analyse qualitative des collections n'est pas plus rassurante. Aucune bibliothèque n'est en capacité d'alimenter un fonds vivant, les collections d'ouvrages sont insuffisantes, inadaptées et obsolètes. Par ailleurs, l'état physique des documents est souvent médiocre, voire catastrophique.

Une gestion quasi impossible des collections

De manière absolument aléatoire, les bibliothèques reçoivent des ouvrages commandés directement par le rectorat, qui opère à partir de listes transmises par les facultés après expression des besoins par les responsables des bibliothèques. Cependant, cette consultation n'a pas de caractère systématique et les bibliothécaires n'ont pas de prise sur les « choix » opérés. Les fonds sont en fait constitués presque exclusivement de dons, qui sont essentiels mais, par nature, aléatoires et irréguliers. Très attendus des bibliothécaires, des directions des facultés, des lecteurs également, ils ont pourtant des effets pervers : ce sont souvent des documents anciens qui génèrent des collections lacunaires et occasionnent dans certains cas un encombrement des espaces ; la Flash a ainsi reçu d'une organisation non gouvernementale 400 exemplaires d'un titre très peu utile aux étudiants. Les documents de référence (dictionnaires et encyclopédies) et les manuels manquent ou sont datés.

Les bibliothèques n'ont pas non plus les moyens de contracter des abonnements aux revues. Cela signifie qu'elles ne peuvent pas mettre à disposition de leur public les outils pédagogiques et de recherche fondamentaux. Trois bibliothèques seulement possèdent un à deux titres de périodiques vivants : *La Recherche*, depuis 2004 grâce à un don de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), et *Current Sciences*, depuis janvier 2006 sans que l'origine du don ait pu être identifiée.

Peu de ces bibliothèques collectent les thèses. Celle de médecine fait figure d'exception avec son fonds important de thèses maliennes et sénégalaises, qu'elle possède depuis



Bâtiment de la nouvelle bibliothèque de la Flash. Photo: Nadine Delcarmine

2002 sous forme numérique; le responsable n'a pu toutefois encore mener à bien son projet de numérisation des thèses antérieures à 2002. La plupart pallient la carence de ressources documentaires en mettant à disposition du public les mémoires d'études mais, sauf exception, sans appliquer une sélection des meilleurs. Leur usage est tellement intensif que les mémoires sont disloqués, déchirés, illisibles...

En ce qui concerne les collections numériques, le bilan est malheureusement rapide. Il n'y a guère qu'à la bibliothèque de médecine que le public peut accéder par l'intermédiaire des bibliothécaires à Medline et Science Direct. Les collections numériques gratuites sont dans la plupart des cas ignorées des bibliothécaires et ne pourraient de toute façon être exploitées faute de matériel informatique et de possibilités de connexion suffisantes.

Services: faire avec les moyens du bord

Les services offerts par les bibliothèques sont également limités. L'ensemble des structures offre peu de places de travail aux étudiants, au total 733, dont 500 pour la seule faculté de médecine et une centaine dans la nouvelle bibliothèque que la Flash s'appête à ouvrir. La Fast a de son côté en projet la rénovation de la bibliothèque existante et la construction d'un nouveau bâtiment. Pour les autres composantes, les places sont parfois tout à fait théoriques: fréquemment, l'encombrement des tables ne permet pas aux lecteurs de s'installer; la superficie des bibliothèques se réduit d'année en année car, pour faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants, les facultés transforment des espaces en salles de cours. En outre, la vétusté, voire l'insalubrité de certains locaux en interdisent partiellement, et quelquefois totalement, l'utilisation.

Les bibliothèques ouvrent entre 35 et 40 heures par semaine, mais les bibliothèques de départements qui dépendent entièrement de la disponibilité d'enseignants ouvrent peu et de façon irrégulière. Plusieurs d'entre elles ont réduit leur temps d'ouverture pour des raisons budgétaires.

Le niveau d'informatisation est problématique malgré un effort important de l'université. Les connexions sont très aléatoires et rendent fréquemment impossibles les recherches sur internet. L'équipement en postes informatiques est extrêmement faible. Aucune bibliothèque ne peut mettre d'ordinateurs à la libre disposition du public. Les professionnels, eux-mêmes sous-équipés, sont à la merci des pannes récurrentes de leur matériel, qui n'est pas remplacé. Un tel constat est particulièrement préoccupant dans un contexte de pénurie absolue des collections papier... Les catalogues des ouvrages ne sont pas informatisés. Pour les thèses, quelques bibliothécaires élaborent des catalogues en travaillant sur le logiciel CDS-ISIS. La bibliothèque de la FMPOS constitue un cas un peu à part. Située près de l'hôpital et à l'autre bout de Bamako par rapport au campus, elle est équipée de trois postes informatiques et bénéficie d'un accès internet fiable grâce à un centre de recherche américain installé à proximité.

La consultation sur place est proposée par toutes les bibliothèques mais dans des conditions très variables selon l'état de leurs locaux, leur amplitude d'ouverture et le nombre de places offertes. Ainsi, les lecteurs de la bibliothèque de l'Ensup consultent les documents dans le jardin de la faculté. En fait, elle n'est pratiquée dans des conditions satisfaisantes qu'à la bibliothèque de la FMPOS. Le prêt n'est quasiment pas développé par crainte de la disparition pure et simple des fonds; seul le prêt aux enseignants est généralisé.

Enfin, le faible niveau de formation des personnels explique les défaillances de l'aide à la recherche documentaire. Les bibliothèques et centres de documentation de l'université de Bamako emploient actuellement 24 personnes dont la majorité est en poste depuis dix ans maximum⁴.

Cet état de pénurie des bibliothèques universitaires n'est pas surprenant si l'on a en tête la situation du Mali, classé comme un des pays les plus pauvres du monde, dans lequel le taux d'alphabétisation (adultes de plus de 15 ans) est inférieur à 30 %. L'accès à l'université reste le lot d'une minorité et, malgré la bourse que tous reçoivent, les étudiants ainsi que leur famille doivent fournir un effort financier qui est loin d'être négligeable. Les chantiers auxquels l'université de Bamako doit faire face (rénovation et construction de bâtiments dédiés à la documentation, constitution et entretien des fonds documentaires, modernisation des accès par le développement de l'informatisation et des TIC) nécessitent à l'évidence des investissements considérables. Ils n'en renvoient pas moins à des interrogations essentielles, apparues en filigrane ou formulées explicitement dans les discours de certains acteurs, sur les missions d'une bibliothèque à l'université et le métier même de bibliothécaire.

La professionnalisation de la fonction documentaire : un processus en cours ?

La professionnalisation constitue une condition essentielle pour permettre la reconnaissance de la fonction documentaire et plus globalement du métier de bibliothécaire. Elle représente au Mali un enjeu d'autant plus important que le pays reste imprégné d'une culture orale. Dans quelle mesure les statuts, les structures professionnelles, les formations qui commencent à exister ou encore les conditions d'exercice peuvent-ils permettre dans l'environnement universitaire actuel que soit reconnu le métier de bibliothécaire ainsi que les compétences spécifiques qu'il suppose ?

Des associations et réseaux professionnels qui gagneraient à être connus

L'état des lieux des bibliothèques, centres de documentation et d'archives au Mali montre un « *maillage territorial assez serré d'unités documentaires [dont le] développement*, estime Fatogoma Diakité, coordonnateur national du pro-

jet Aflam⁵, *dépendra de la volonté des politiques nationales et locales et du dynamisme du secteur privé* : bibliothèques relevant du Centre national de la lecture publique, bibliothèques scolaires et universitaires, bibliothèques d'établissements d'enseignement technique et professionnel, d'enseignement fondamental ou encore bibliothèques des instituts de formation des maîtres ainsi que centres de documentation d'organismes publics ou privés, services d'archives des ministères, des directions nationales, des cercles (départements), des entreprises et des ONG. Le répertoire publié par l'Association malienne des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (Ambad) en 2004 recensait ainsi quelque 350 professionnels.

Il existe depuis 1983 un statut de bibliothécaire, mais celui-ci est loin de satisfaire les professionnels, que ce soit en termes de salaire ou de légitimité. Les rémunérations sont faibles, les fonctions peu valorisées, sinon ignorées par les décideurs. Avec la décentralisation, la tendance est à un recrutement par les collectivités de personnels territoriaux à vocation généraliste. À l'université, les personnels affectés ne sont pas non plus des spécialistes. La situation des bibliothèques universitaires semble même avoir empiré depuis que le ministère de la Culture a passé la main au ministère de l'Éducation en 2000, ce qui s'est soldé par la disparition de la coordination des actions entre les deux. L'association des bibliothécaires de l'université a, quant à elle, périéclité.

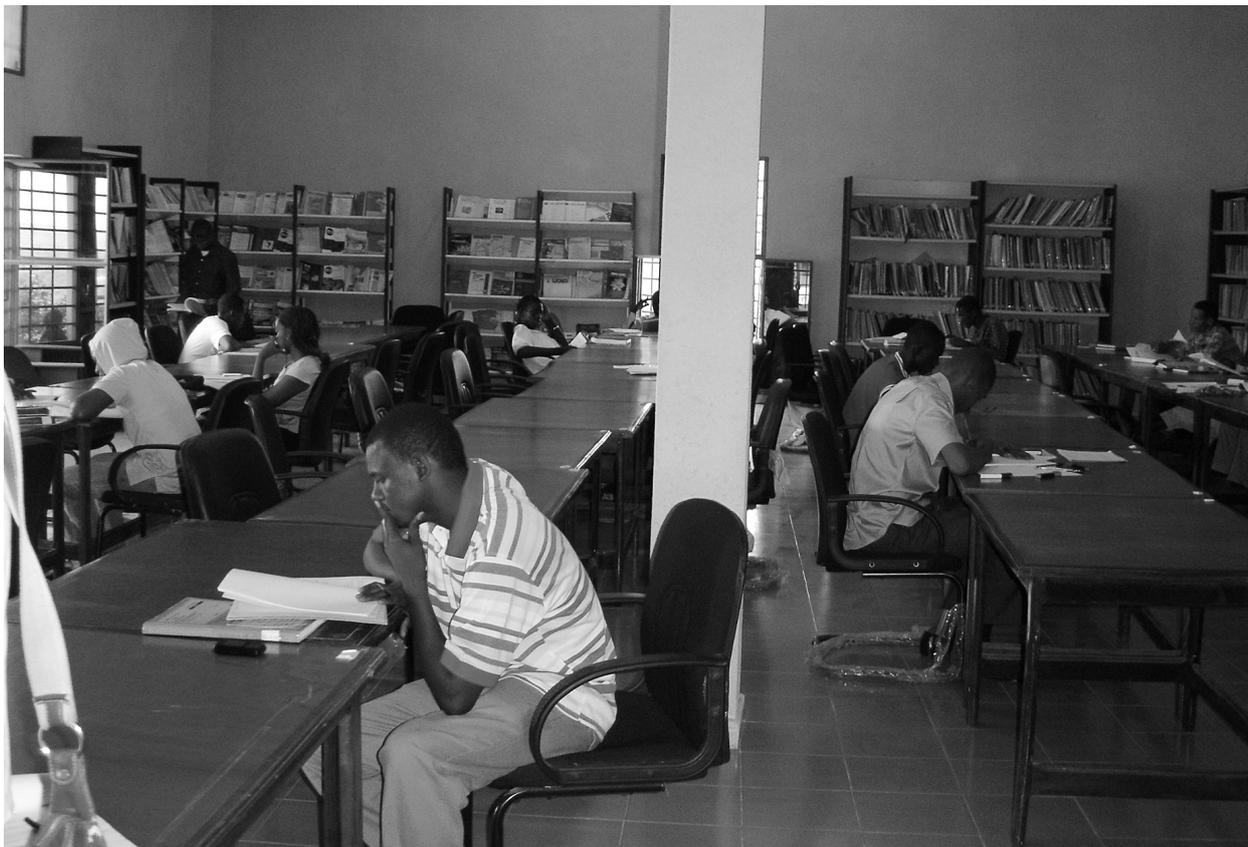
Des structures ou réseaux professionnels jouent ou peuvent jouer cependant un rôle non négligeable. L'Ambad, créée en 1978 avec notamment pour mission la promotion de la lecture, constitue un lieu d'échanges d'idées et d'expériences. Le réseau malien de documentation (base Remadoc), qui comprend près d'une trentaine de bibliothèques et centres de documentation, permettant à chacun de connaître les fonds de l'ensemble, est resté en sommeil ces dernières années, faute de personnel pour l'alimenter et en améliorer l'accès. Le développement de l'informatisation et de la connexion internet des composantes de l'université permet aujourd'hui des initiatives pour le faire revivre. Combi est un consortium de bibliothèques maliennes pour l'achat de ressources numériques.

Il y aurait d'autres exemples, mais force est de constater que les bibliothécaires à l'université travaillent pour la plupart dans un isolement professionnel pesant, comme en atteste leur éloignement, voire leur méconnaissance de ces associations et réseaux. Cet isolement, qu'ils sont les premiers à regretter sans être véritablement en situation d'y remédier, renforce leur sentiment d'une absence de reconnaissance, voire d'une dépréciation de leur fonction.

Certains d'entre eux suggèrent la création d'un service des bibliothèques au ministère de l'Éducation et d'une inspection générale des bibliothèques qui aurait une vocation transversale lecture publique/bibliothèque universitaire. Une telle solution aurait pour mérite de donner une certaine visibilité au personnel et serait le signe d'une volonté

4. Les diplômés vont du DEF (diplôme d'études fondamentales, équivalent du brevet des collèges) au master. Le niveau de formation est donc dans l'ensemble faible et les cursus suivis sont plutôt généralistes (par exemple, métiers des arts ou animation socioculturelle à l'Institut national des arts qui n'offrent aucune approche des métiers en bibliothèque). Quatre agents viennent de l'enseignement fondamental (primaire) ou secondaire. Certains toutefois ont pu suivre des formations courtes aux techniques documentaires (moins d'un mois), notamment dans le cadre du programme Opération lecture publique, ou ont cherché à bénéficier de formations plus longues, en particulier à distance.

5. Communication lors du 1^{er} Forum des filières courtes professionnalisantes de l'université de Bamako, le 17 septembre 2005, cité par Aline Présumey, conférence à l'IUT2, Grenoble, 10 mai 2007.



Salle de consultation de la bibliothèque de la FMPOS (médecine). Photo: Nadine Delcarmine

de développement. Encore faudrait-il qu'elle s'accompagne d'une prise de conscience, par les responsables d'établissement et les décideurs, des compétences spécifiques que requièrent aujourd'hui ces métiers profondément transformés par le développement des technologies du numérique ainsi que de la nécessité de renforcer les efforts de formation déjà entrepris.

Des professionnels polyvalents

Environ 80 % de l'ensemble des personnes travaillant en bibliothèques, services d'archives et centres de documentation n'ont en effet pas reçu de formation universitaire. Les professionnels diplômés ont été formés à l'étranger, le plus souvent à l'école de bibliothéconomie de Dakar (Ebad), en France (notamment à l'ex-ENSB puis à l'Enssib), à l'école des sciences de l'information de Rabat au Maroc ou dans les pays de l'ex-URSS⁶.

Ce constat avait conduit le comité de pilotage du programme Aflam à faire des suggestions pour organiser au Mali une formation diplômante aux métiers du livre, suggestions réitérées ensuite par le ministère de l'Éducation

dont dépend l'enseignement supérieur. Au terme d'un processus impliquant notamment des responsables de la politique du livre au Mali, le rectorat, des universitaires⁷, l'Ambad et le Service de coopération et d'action culturelle français, il a résulté la création, au sein de la Flash, de la filière courte «Métiers du livre, des archives et de la documentation⁸». C'est cette filière qu'a accompagnée depuis ses débuts en 2004 le département Information-Communication de l'IUT2 de Grenoble, suivant la politique de la coopération française depuis la fin des années quatre-vingt-dix qui, en rompant avec la politique de substitution, place le partenaire français dans un statut proche de celui de consultant. Cette démarche d'accompagnement s'apparente de ce fait à de l'ingénierie pédagogique.

Cette filière forme des professionnels susceptibles de trouver un emploi en bibliothèque, dans les centres de documentation d'entreprises ainsi que dans les lieux

6. Aline Présemy, *ibid.*

7. Le professeur N'Tji Idriss Mariko, ancien ministre de la Culture du Mali, et ancien directeur du département des Lettres de la Flash a en particulier joué un rôle essentiel pour ce projet, qu'il continue de suivre, voie le jour et se développe.

8. Cette filière est la septième créée dans le cadre du programme d'«appui à la modernisation de l'enseignement supérieur malien», un des objectifs de ce programme étant de développer des filières courtes (bac + 2) dans différentes spécialités correspondant aux besoins les plus urgents du secteur économique moderne.

de traitement des archives publiques ou privées. Le programme sur deux ans, s'il est largement inspiré de celui du DUT français, a été adapté au contexte malien et constitue un référentiel pour la formation de professionnels polyvalents, incluant une forte dimension technologique. L'équipe enseignante, constituée d'universitaires et de professionnels maliens, met en œuvre une pédagogie alliant cours, projets tutorés et stages⁹. Tous les étudiants des deux promotions déjà sorties ont trouvé un emploi, pour beaucoup dans des activités liées aux archives d'entreprises dans lesquelles des besoins croissants se font jour.

Ce type de formation contribue à créer un vivier de jeunes professionnels et à favoriser la prise de conscience que ces métiers exigent des savoir-faire et des compétences spécialisés rendus encore plus indispensables par le développement des technologies du numérique. Il constitue la brique de base de la formation professionnelle, qui doit être complétée par des dispositifs de formation continue de plus en plus qualifiante. En particulier, un aspect essentiel dans les bibliothèques universitaires est le développement de compétences pour l'accueil et l'encadrement d'étudiants qui n'ont qu'une familiarité très restreinte avec le livre et une pratique des technologies qui se réduit souvent à la fréquentation des cybercafés.

Favoriser la prise d'initiatives

Reste que ces formations doivent être confortées par l'acceptation de la prise d'initiatives des bibliothécaires sur le terrain. La reconnaissance par la professionnalisation sera réelle lorsque les bibliothécaires seront en mesure d'appliquer les compétences acquises et de faire un travail de spécialistes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Ainsi, les collections doivent être alimentées, organisées, entretenues, désherbées conformément aux règles de base de la bibliothéconomie. S'il est probable que les dons resteront encore longtemps une source importante d'alimentation des fonds, les bibliothécaires doivent néanmoins gagner le droit d'accepter ou refuser les livres remis en don en fonction de leur politique documentaire, de façon à ne pas encombrer leurs espaces inutilement. De même, il serait important, pour la qualité de l'enseignement, qu'une sélection systématique des mémoires et travaux communicables des étudiants soit effectuée.

De façon plus générale, l'organisation administrative, financière et comptable de l'université pose la question des moyens et de la répartition des rôles entre le personnel de l'université et le rectorat qui est son autorité de tutelle¹⁰.

9. La filière dispose d'une salle informatique de 16 postes avec accès à internet depuis le printemps 2007, logiciels bureautiques et documentaires et imprimante. Par ailleurs, une bibliothèque d'application a été créée et le traitement des ouvrages acquis (indexation et saisie dans une base de données) est en bonne voie.

10. Le code des marchés, par exemple, permet à n'importe quel grossiste sans compétence particulière en matière de documentation de répondre aux appels d'offres ; le paiement sans visa sur le service fait interdit tout contrôle des livraisons effectuées. Tout ceci n'est pas sans poser de questions sur l'utilisation des fonds publics...

C'est au demeurant un point central dans les préoccupations des bibliothécaires que la situation actuelle incite à la démotivation ou pousse à se diriger, pour les mieux formés, vers des institutions plus attractives parce que plus reconnaisantes et plus rémunératrices.

Finalement, c'est l'existence même du métier de bibliothécaire à l'université qui est en jeu avec des incidences évidentes sur la qualité de la documentation mise à disposition du public et la qualité de la formation des utilisateurs.

Revisiter la politique documentaire de l'université

Sans sous-estimer les difficultés de cette université aux ressources budgétaires manifestement très faibles, contrainte à maintenir un effort conséquent de subventionnement direct des étudiants, mais qui a néanmoins commencé à se doter des technologies informatiques, certaines pistes d'évolution mériteraient d'être explorées.

La réflexion sur la documentation et son rôle, et sur la place des bibliothèques de proximité dans le dispositif universitaire, donne l'impression d'être en friche. La multiplication des lieux documentaires s'avère pénalisante, ces salles ne disposant pas des ressources financières et humaines qui leur permettraient de s'épanouir avec des collections et des services adaptés aux besoins des étudiants. L'insertion des bibliothèques en tant qu'élément central et structurant du dispositif d'enseignement supérieur malien et de la vie pédagogique et scientifique de l'université ne semble guère perçue comme une urgence, même si certains des responsables universitaires prennent conscience que les bibliothèques contribuent à l'appréciation de la qualité de l'enseignement et de la recherche dans un contexte où les universités africaines francophones risquent d'être de plus en plus mises en concurrence. C'est un des enjeux décisifs pour l'université, d'autant que l'environnement économique, social et culturel des étudiants maliens est marqué par l'extrême rareté du livre, par un déficit évident en matière d'accès à l'information et à internet.

L'élaboration, à partir d'une concertation de tous les acteurs, incluant les professionnels des bibliothèques, d'une politique documentaire qui définisse la place et l'orientation de la documentation dans l'université ainsi que les moyens matériels, techniques et humains dont elle doit disposer, devient incontournable. Alors que l'Unesco œuvre à initier un projet de construction d'une « très grande bibliothèque universitaire », le moment n'est-il pas venu pour l'université de se projeter dans la réalisation d'un vrai réseau documentaire misant sur la complémentarité des structures, en clarifiant les missions et les fonctions d'une bibliothèque universitaire centrale et de plusieurs centres documentaires qui présenteraient une taille critique suffisante pour que l'accueil des étudiants soit satisfaisant ?

Repenser les bibliothèques de proximité

À l'heure où cet article est écrit, nous ignorons l'état d'avancement du projet de bibliothèque universitaire. Il nous paraît imprudent d'attendre la naissance d'une bibliothèque centrale pour que l'université repense sa fonction documentaire et ses bibliothèques de proximité. Si la bibliothèque est le lieu de rencontre entre une collection et ses lecteurs, il faut bien admettre alors que la première responsabilité de l'université de Bamako est de donner les moyens aux bibliothécaires de constituer et de renouveler en permanence les collections adaptées aux étudiants et aux enseignants qu'ils desservent. Dans l'état de dénuement constaté, il faut sans doute passer par une action politique très volontariste pour mettre à disposition du public des collections actualisées et vivantes. Pourra-t-elle continuer à ne pas définir des budgets fléchés pour la documentation ?

C'est donc bien une démarche globale et cohérente, misant sur la complémentarité des structures, qui devrait émerger en traitant des besoins des étudiants et de l'ensemble de la communauté universitaire, et en n'excluant aucun type de supports : ouvrages, périodiques, collections numériques. Le moment est venu d'optimiser des ressources rares. Ainsi, concernant les collections de périodiques particulièrement déficientes dans toutes les bibliothèques maliennes, l'université doit se demander s'il ne serait pas judicieux de sauter l'étape de l'imprimé et d'investir totalement dans le numérique. Pour ce qui est des ouvrages, en fonction des disciplines, la question mérite d'être traitée différemment. En tout cas, les bibliothèques doivent être dotées des moyens nécessaires pour acheter les livres essentiels sous forme imprimée, en plusieurs exemplaires, de façon à pouvoir envisager le prêt.

Un bon usage du numérique

Les ressources en ligne validées, accessibles gratuitement, devraient être exploitées prioritairement, notamment celles produites dans le monde francophone. Si d'entrée cela pose des questions techniques et matérielles de débit du réseau informatique, de mise à disposition de postes pour les professionnels et le public et de maintenance, ainsi que des questions de formation (du personnel et du public), d'autres freins tout aussi importants existent, qu'il ne faut pas négliger. En particulier, le recours à certains outils (anti-virus par exemple) ou certaines ressources gratuites peut être perçu par certains comme dépréciatif, signe d'un équipement au rabais.

Par ailleurs, les ressources numériques gratuites mises à disposition, notamment dans les archives ouvertes ou dans les universités numériques thématiques, ne peuvent vraisemblablement pas suffire aujourd'hui à conforter la recherche, à épauler la pédagogie dans toutes les disciplines. Des crédits d'acquisition restent à mobiliser pour offrir l'accès aux ressources les plus fondamentales mises en ligne par les éditeurs. Il serait heureux que ces derniers en-

tendent l'appel lancé par le prix Nobel J.M.G. Le Clézio et rendent leur production imprimée et numérique accessible aux pays les plus pauvres en repensant leurs conditions commerciales. Ouvrir le dialogue avec les éditeurs pourrait être un des axes politiques de l'université, relayé par les bibliothécaires... N'est-ce pas également de la responsabilité des organisations internationales, notamment professionnelles, de s'engager à leurs côtés ?

Construire une coopération efficace

Les structures documentaires de l'université de Bamako sont aujourd'hui probablement à la croisée des chemins. Elles sont en grande difficulté et n'offrent pas aux étudiants des conditions d'accueil conformes à leurs besoins. Soit elles continuent de se dégrader et risquent de disparaître dans un avenir proche, soit l'université parvient à élaborer une politique documentaire, à définir des objectifs prioritaires, en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies et internet pour remplir sa mission. Encore faut-il remarquer que cette place à accorder aux TIC souligne l'importance de la fracture numérique et montre une fois de plus leur caractère ambigu. Si les technologies du numérique permettent une plus grande facilité de l'accès au savoir, elles occasionnent aussi une dépendance accrue vis-à-vis des technologies étrangères.

La confrontation professionnelle avec des expériences étrangères est toujours riche et productive. Les visites de bibliothèques européennes et anglo-saxonnes stimulent l'imagination des bibliothécaires français mais, face au décalage des niveaux de dotation, ces derniers ne sont pas sans éprouver une pointe d'amertume ; la rencontre avec l'université de Bamako, malgré un écart prodigieux de moyens et de réalisations, cette fois au bénéfice des bibliothèques françaises, renvoie aux questions fondamentales sur les missions des bibliothèques universitaires, les notions de réseaux et de politique documentaire et la nécessité d'un engagement fort et résolu des tutelles pour les faire vivre. Quoi qu'il en soit, les réponses ne sauraient être déconnectées de l'environnement culturel, social et politique de chaque pays.

Cette confrontation met à jour l'urgence de la réflexion sur les modes de collaboration. Comment contribuer à l'enrichissement des fonds des bibliothèques des pays les plus pauvres ? Certainement pas en leur envoyant les documents dont les pays riches ne veulent plus... La construction de coopérations efficaces, respectueuses des besoins locaux est une nécessité vitale. ●

Février 2009